

Le prêtre diocésain, un homme de l'Alliance

Avant d'aborder la question du prêtre diocésain, il convient de nous replacer dans la dynamique même de notre foi : Dieu fait alliance avec l'humanité. Toute la Bible décrit ce désir de Dieu de tisser un lien durable entre lui et les hommes. Au cours du temps ce sont plusieurs alliances qui ont été nouées : avec Noé, avec Abraham, avec Moïse... Non seulement le Dieu biblique veut une relation avec les hommes mais il prend lui-même l'initiative de cette relation. C'est Dieu qui va au devant des hommes pour que les hommes le cherchent et puissent le trouver.

C'est ce qui est rappelé dans la prière eucharistique IV : *« Dans ta miséricorde, tu es venu en aide à tous les hommes pour qu'ils te cherchent et puissent te trouver. Tu as multiplié les alliances avec eux, et tu les as formés, par les prophètes, dans l'espérance du salut. Tu as tellement aimé le monde, Père très saint, que tu nous as envoyé ton propre Fils, lorsque les temps furent accomplis, pour qu'il soit notre Sauveur. »*

Cette alliance, comme nous le savons, est définitivement scellée par la mort et la résurrection du Christ. Si cette mort et cette résurrection interviennent à un instant donné de notre histoire, le mystère pascal est actualisé à chaque eucharistie. La consécration du vin nous le redit de façon très explicite : *« Prenez, et buvez-en tous, car ceci est la coupe de mon sang, le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle, qui sera versé pour vous et pour la multitude en rémission des péchés. Vous ferez cela, en mémoire de moi. »*

La mission de l'Eglise

C'est cette notion d'alliance qui nous donne de comprendre la mission de l'Eglise. En effet, l'Eglise est *« l'assemblée convoquée par Dieu »* qui reconnaît l'alliance que Dieu propose, la célèbre et la manifeste. L'expression *« assemblée convoquée par Dieu »* traduit exactement le terme Eglise (*ecclesia* en grec) et signifie bien cette initiative de Dieu, irruption de Dieu dans l'histoire de l'humanité pour célébrer avec elle une alliance. La mission de l'Eglise est donc de rendre visible cette alliance en se laissant guider par l'Esprit.

Nous pouvons relire avec profit la manière dont Benoît XVI caractérise l'activité de l'Eglise : *« L'Esprit est aussi la force qui transforme le cœur de la Communauté ecclésiale, afin qu'elle soit, dans le monde, témoin de l'amour du Père, qui veut faire de l'humanité, dans son Fils, une unique famille. Toute l'activité de l'Église est l'expression d'un amour qui cherche le bien intégral de l'homme : elle cherche son évangélisation par la Parole et par les Sacrements, entreprise bien souvent héroïque dans ses réalisations historiques ; et elle cherche sa promotion dans les différents domaines de la vie et de l'activité humaines. L'amour est donc le service que l'Église réalise pour aller constamment au-devant des souffrances et des besoins, même matériels, des hommes. »* (Benoît XVI, *Deus est Caritas* n° 19, 2005)

Avant d'être une institution, l'Eglise est cette communauté de croyants qui confesse sa foi au Dieu Père, Fils et Esprit et témoigne du désir de Dieu de sauver toute l'humanité par la mort et la résurrection du Christ. C'est ce qui fait dire que l'Eglise est la communauté de la nouvelle Alliance, fondée sur la vie du Christ, attentive à tout ce qui fait la vie des hommes.

« Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit-Saint dans leur marche vers le royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il leur faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire. » (Vatican II, L'Eglise dans le monde de ce temps n°1, 1965)

La complémentarité des laïcs et des prêtres

La mission de tout baptisé est de participer comme membre du peuple de Dieu à la mission même du Christ. C'est ce que nous affirmons en disant de chaque baptisé qu'il est prêtre, prophète et roi. Le prêtre est celui qui offre sa vie pour les autres ; le prophète témoigne de la Bonne Nouvelle de l'Évangile aujourd'hui ; le roi met tout en œuvre dans sa vie pour que grandisse le royaume de Dieu.

La mission du baptisé est d'être pour le monde le signe visible de l'amour de Dieu pour chacun, le signe de l'alliance de Dieu avec toute l'humanité. Il vit cette mission au milieu de tous ses frères, comme le rappelle le Concile Vatican II : « *La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu.* » (Vatican II, L'Eglise n°31, 1964), et encore : « *Le propre de l'état des laïcs étant de mener leur vie au milieu du monde et des affaires profanes ; ils sont appelés par Dieu à exercer leur apostolat dans le monde à la manière d'un ferment, grâce à la vigueur de leur esprit chrétien.* » (Vatican II, L'apostolat des laïcs n°2, 1965)

S'il revient à tout baptisé d'être prêtre, prophète et roi dans le monde qu'en est-il donc de la place du prêtre dans la tradition de l'Eglise Catholique ? A-t-il un rôle spécifique ? Dans le décret du concile Vatican II sur le ministère et la vie des prêtres, nous pouvons lire : « *Les prêtres vivent avec les autres hommes comme avec des frères... Par leur vocation et leur ordination, les prêtres de la Nouvelle Alliance sont, d'une certaine manière, mis à part au sein du Peuple de Dieu ; mais ce n'est pas pour être séparés de ce peuple, ni d'aucun homme quel qu'il soit ; c'est pour être totalement consacrés à l'œuvre à laquelle le Seigneur les appelle.* » (Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres n°3, 1965)

Les prêtres sont donc avec les autres hommes mais mis à part d'eux. Une mise à part qui n'est pas une séparation mais une consécration (étymologiquement, une personne consacrée est vouée au service de Dieu). Comment alors définir le prêtre ?

- Tout d'abord, ce qu'il n'est pas : un super baptisé ! Il n'est pas plus proche de Dieu que les autres.
- Le prêtre est à la fois inséparable de la communauté et face un peuple dont il est solidaire : c'est la tension avec et mis à part.
- Le prêtre reste un homme pécheur même si son péché ne peut invalider un sacrement. Il n'en est pas moins appelé à une exemplarité de vie exigée par l'ordination qu'il a reçue. Le péché commis par un prêtre est toujours un scandale.

- Par son ordination, le prêtre est revêtu de l'Esprit d'une manière unique. La salutation du célébrant qui introduit la messe en est l'illustration : « *Le Seigneur soit avec vous ! – Et avec votre esprit* ».
- Le prêtre porte en lui une présence du Christ tout à fait spéciale.

Peut-on définir le prêtre à partir de ce qu'il fait ? Poser cette question ainsi, c'est se demander ce que font les prêtres que les laïcs ne font pas. Hormis les sacrements, tout ce que fait un prêtre peut être fait par un laïc. Définir le prêtre à partir du faire c'est donc l'enfermer uniquement dans son rôle sacramentel. C'est pourquoi il est important de définir les prêtres n'ont pas à partir de ce qu'ils font mais à partir de ce qu'ils sont.

La nature des prêtres n'est accessible qu'à la foi : le prêtre rend présent dans l'Eglise, Corps du Christ, le Christ-Tête comme celui qui sauve et sanctifie. Ainsi, parmi l'ensemble des baptisés, quelques-uns sont choisis pour recevoir l'ordination et devenir signe de l'amour exclusif et absolu du Christ pour tous les hommes.

La mission des prêtres n'est pas d'abord de « *faire* » mais d' « *être* ». Pour que cela puisse pleinement se vivre, il faut que prêtres et laïcs vivent pleinement leur place sans confusion ni conflit de pouvoir. Il est nécessaire que les prêtres soient davantage prêtes pour que les laïcs soient davantage laïcs, et réciproquement.

Le sacrement de l'ordre

Le sacrement de l'ordre se décline sous trois formes : les évêques, les prêtres et les diacres. C'est un même sacrement dont seuls les évêques ont la plénitude. Pour saisir ce qui caractérise chacune de ses formes, nous pouvons relire un extrait de la prière consécrationnaire des ordinations.

Celle de l'évêque : « *Père, toi qui connais le cœur de l'homme, donne à celui que tu as choisi pour l'épiscopat de remplir sans défaillance la fonction de grand prêtre et de pasteur de ton peuple saint en te servant jour et nuit. Qu'il s'emploie sans relâche à intercéder auprès de toi et à te présenter l'offrande de ton Église. Par la force de l'Esprit Saint qui donne le sacerdoce, accorde-lui, comme aux Apôtres, le pouvoir de remettre les péchés, de réconcilier les pécheurs et de répartir les ministères, ainsi que tu l'as disposé toi-même. Que sa bonté et la simplicité de son cœur fassent de sa vie un sacrifice qui te plaise.* » (rituel de l'ordination des évêques)

Celle des prêtres qui insiste sur leur rôle de collaborateurs des évêques : « *Aujourd'hui encore, Seigneur, donne-nous les coopérateurs dont nous avons besoin pour exercer le sacerdoce apostolique. Nous t'en prions, Père tout-puissant, donne à tes serviteurs que voici d'entrer dans l'ordre des prêtres. Répands une nouvelle fois au plus profond d'eux-mêmes l'Esprit de sainteté. Qu'ils reçoivent de toi, Seigneur, la charge de seconder l'ordre épiscopal. Qu'ils incitent à la pureté des mœurs par l'exemple de leur conduite. Qu'ils soient de fidèles collaborateurs des évêques pour faire parvenir à toute l'humanité le message de l'Evangile et pour que toutes les nations rassemblées dans le Christ soient transformées en l'unique peuple de Dieu.* » (rituel de l'ordination des prêtres)

Et enfin celle des diacres qui présentent les diacres à partir du service dont ils ont la charge : « *Nous te supplions de consacrer toi-même celui à qui nous imposons les mains pour qu'il*

serve dans l'ordre des diacres. Envoie sur lui, Seigneur, l'Esprit Saint. Qu'il soit ainsi fortifié des sept dons de ta grâce, pour remplir fidèlement son ministère. Fais croître en lui les vertus évangéliques : qu'il fasse preuve d'une charité sincère, prenne soin des malades et des pauvres et s'efforce de vivre selon l'Esprit. Par sa fidélité à ta Parole et la chasteté de sa vie, qu'il stimule la ferveur de ton peuple ; qu'il soit pour lui un vrai témoin de la foi, inébranlable dans le Christ. En suivant ainsi ton Fils Jésus, venu pour servir, et non pour être servi, qu'il obtienne de partager sa gloire. » (rituel de l'ordination des diacres)

Quelques précisions

Avant d'aller plus loin précisons quelques points importants.

➤ **La notion de sacerdoce**

Elle indique la fonction de médiation entre Dieu et l'humanité. Toute l'Eglise est un peuple de prêtres, c'est-à-dire un peuple sacerdotal. Il y deux types de sacerdoces : le sacerdoce baptismal et le sacerdoce ministériel. Le premier concerne tous les baptisés. Par leur baptême, ils participent au Sacerdoce unique du Christ (sacerdoce commun des fidèles). Le second s'applique aux évêques et aux prêtres. Par le sacrement de l'ordre, ils participent de manière spécifique à la mission du Christ.

➤ **Le presbyterium**

C'est le corps des prêtres unis à leur évêque. Ministre dans un corps, le prêtre n'est jamais seul face à sa charge. Il est lié aux autres prêtres de son diocèse et à l'évêque. Avant d'être un rapport hiérarchique, la relation à l'évêque est d'abord un lien de communion à travers lequel le prêtre expérimente la vraie liberté de son ministère qui passe par le don de soi à l'Eglise et aux hommes. Il reçoit d'un autre son ministère, il n'en est donc pas propriétaire. Il ne peut pas s'approprier à lui seul la réussite ou l'échec de ce qu'il entreprend.

C'est le sens de l'obéissance promise à l'évêque le jour de l'ordination. Elle assure au prêtre qu'il n'a pas à compter uniquement sur ses capacités personnelles mais bien davantage sur la confiance que Dieu et l'évêque lui font. « *Promettez-vous de vivre en communion avec moi et mes successeurs, dans le respect et l'obéissance ?* » demande l'évêque à celui qu'il va ordonner prêtre (rituel d'ordination des prêtres).

Lisons encore le décret conciliaire sur le ministère et la vie des prêtres : « *L'union des prêtres avec les évêques est une exigence particulière de notre temps : à l'époque où nous sommes, bien des raisons font que les initiatives apostoliques doivent non seulement prendre des formes multiples, mais encore dépasser les limites d'une seule paroisse ou d'un seul diocèse. Aucun prêtre n'est donc en mesure d'accomplir toute sa mission isolément et comme individuellement ; il ne peut se passer d'unir ses forces à celles des autres prêtres sous la conduite de ceux qui président à l'Eglise.* » (Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres n°7, 1965)

➤ **Le célibat** (tel que l'exige la discipline de l'Eglise latine)

Le célibat exprime le don total se réalisant dans une communion intime au Christ-pasteur qui demeure la source et le principe de l'unité de la vie du prêtre. Le prêtre est tout entier donné au peuple de Dieu et à une Eglise particulière : son célibat signifie que l'union avec Dieu est le but de la vie de tout homme.

C'est ce que rappelait Benoît XVI au moment de la clôture de l'année sacerdotale : *« Le célibat est une anticipation rendue possible par la grâce du Seigneur qui nous "attire" à lui, vers le monde de la résurrection ; il nous invite toujours à nouveau à nous transcender nous-mêmes, à transcender ce présent, vers le vrai présent de l'avenir qui devient présent aujourd'hui. Un grand problème de la chrétienté, du monde d'aujourd'hui, est que l'on ne pense plus à l'avenir de Dieu : seul le présent de ce monde semble suffisant. Nous voulons avoir seulement ce monde, vivre seul dans ce monde. Et nous fermons ainsi les portes à la vraie grandeur de notre existence. Le sens du célibat comme anticipation de l'avenir est précisément d'ouvrir ces portes, de rendre le monde plus grand, de montrer la réalité de l'avenir qui doit être vécu par nous comme déjà présent... Avec la vie eschatologique du célibat, le monde futur de Dieu entre dans la réalité de notre temps... Le célibat, et ce sont précisément les critiques qui le montrent, est un grand signe de la foi, de la présence de Dieu dans le monde. »* (Benoît XVI, veillée de clôture de l'année sacerdotale, 10 juin 2010)

Lorsque le prêtre fait le don de sa vie à Dieu à la suite du Christ, il témoigne que Dieu seul le comble totalement. Par son célibat choisi, il signifie également aux hommes le don de tout son être pour eux. Cela se concrétise par la possibilité de vivre une plus grande disponibilité, tant au niveau de l'écoute que du temps. Célibataire, il continue à aimer, d'un amour qui espère permettre à ceux qu'il rencontre de grandir en humanité. Le renoncement d'une paternité charnelle trouve son épanouissement dans une paternité davantage spirituelle.

Un sacrement avant d'être une charge

« Le sacerdoce n'est donc pas seulement une « charge », mais un sacrement : Dieu se sert d'un pauvre homme pour être, à travers lui, présent pour les hommes et agir en leur faveur. Cette audace de Dieu qui se confie à des êtres humains et qui, tout en connaissant nos faiblesses, considère les hommes capables d'agir et d'être présents à sa place - cette audace de Dieu est la réalité vraiment grande qui se cache dans le mot « sacerdoce ». Que Dieu nous considère capables de cela, que de cette manière il appelle les hommes à son service et qu'ainsi de l'intérieur il se lie à eux : c'est ce que, en cette année, nous voulions considérer et comprendre à nouveau. Nous voulions réveiller la joie que Dieu nous soit si proche, et la gratitude pour le fait qu'il se confie à notre faiblesse; qu'il nous conduise et nous soutienne jour après jour. » (Benoît XVI, messe de clôture de l'Année sacerdotale, 11 juin 2010)

➤ **Le prêtre, signe de l'initiative gratuite de Dieu**

Un aspect fondamental du ministère ordonné est sa situation de vis-à-vis, garantissant la visibilité de l'initiative gratuite de Dieu. Ce qui caractérise la révélation biblique, c'est précisément la prévenance d'un Dieu dont la Parole précède notre réponse. L'initiative divine précède celle de

l'homme, la grâce est première, toujours déjà présente. Les prêtres sont l'attestation de cette primauté, de cette prévenance de Dieu.

Le Christ ne nous sauve pas de loin et l'Eglise est le grand sacrement de la présence du Christ. Depuis l'Ascension, le Christ n'est plus visiblement présent parmi les siens, mais il est présent, et en toute proximité, par sa Parole et les sacrements. Dieu ne nous sauve pas de l'extérieur de notre histoire, ni de l'extérieur de notre humanité. Désormais, sa présence est médiatisée par ceux qu'il envoie : ses Apôtres. Les prêtres sont garants de la proximité du Christ. A travers leur enseignement, c'est le Christ qui enseigne. S'ils baptisent, c'est le Christ qui baptise. S'ils pardonnent, c'est le Christ qui pardonne. S'ils offrent le sacrifice eucharistique, c'est le Christ qui s'offre, rendant contemporain de nos vies son unique sacrifice.

« *Le sacerdoce des prêtres, s'il repose sur les sacrements de l'initiation chrétienne, est cependant conféré au moyen du sacrement particulier qui, par l'onction du Saint-Esprit, les marque d'un caractère spécial, et les configure ainsi au Christ Prêtre pour les rendre capables d'agir au nom du Christ Tête en personne.* » (Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres n°2, 1965). Les prêtres sont des envoyés du Christ.

➤ **Le prêtre, témoin de l'espérance**

L'annonce personnelle de l'espérance chrétienne est au cœur de la vie du prêtre. Le prêtre est comme « attaché » au Christ. Le jour de son ordination, l'évêque demande au futur prêtre s'il veut s'unir davantage au Christ qui s'est offert pour les hommes à son Père et avec lui se consacrer à Dieu pour le salut du monde : « *Voulez-vous, de jour en jour, vous unir davantage au souverain prêtre Jésus Christ qui s'est offert pour nous à son Père, et vous consacrer à Dieu avec lui pour le salut des hommes ?* » (rituel d'ordination des prêtres).

Vouloir mettre Dieu au centre de sa vie pour qu'il lui donne sens, c'est suivre humblement et fidèlement Quelqu'un, le Christ. Les prêtres, comme tout croyant, ne peuvent être fidèles à leur ministère qu'en vivant ce dernier lié au Christ, source de la vraie vie, source de tout élan missionnaire. C'est pourquoi, la prière tient une place importante dans la vie des prêtres.

Nous pouvons même dire que le prêtre est d'autant plus lui-même qu'en lui agit ce qui n'est pas de lui, et vibre l'invisible. Par tout son ministère, il est prophète et témoin du retour du Christ : « *Ils ne pourraient être ministres du Christ s'ils n'étaient témoins et dispensateurs d'une vie autre que la vie terrestre, mais ils ne seraient pas non plus capables de servir les hommes s'ils restaient étrangers à leur existence et à leurs conditions de vie.* » (Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres n°3, 1965). Le prêtre est " passeur d'éternité " et " frère du monde "

➤ **Le prêtre, pasteur de sa communauté**

Tout prêtre diocésain est envoyé à une communauté qu'il n'a pas choisie et qui ne l'a pas choisi. C'est dans cette communauté qu'il doit servir la communion en ayant le souci de faire valoir et de mettre en œuvre les aptitudes et les dons de chacun. Il doit permettre aux hommes et aux femmes de tisser des liens fraternels entre eux, le Seigneur et le monde : « *Les prêtres sont ministres du Christ Tête pour construire et édifier son Corps tout entier, l'Église, comme coopérateurs de l'ordre épiscopal...* » (Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres n°12, 1965)

Le prêtre est un « être en relation » ; il est partie liée avec un peuple. La charité pastorale qui anime le ministère presbytéral est de façon habituelle le premier lieu de rencontre du Christ et de sanctification du prêtre. Elle se déploie dans sa dimension d'annonce de la Parole, de célébration de la liturgie et des sacrements, ou d'exercice du pastoralat dans sa dimension d'animation de communauté. Cela ne disqualifie pas la prière personnelle et la nécessaire rencontre silencieuse du Christ dans la méditation de la Parole, elle la présuppose. Mais c'est bien le juste équilibre entre ces deux éléments qui permet un sain exercice du ministère et un service fécond de l'Eglise.

En même temps, le prêtre garantit l'apostolicité de la mission de la communauté à laquelle il a été envoyé. Tout en servant l'unité de la communauté, il doit veiller à son lien avec les autres communautés et le diocèse tout entier et à sa proximité avec tout homme.

La charge du prêtre

La charge du prêtre s'articule autour de trois axes : enseigner, célébrer et guider. Nous retrouvons là les trois composantes qui se déploient à travers le baptême mais qui prennent un nouvel éclairage à travers l'ordination : prophète, prêtre et roi.

➤ **Enseigner : Le prêtre est plus prédicateur que commentateur**

« Ministres de la Parole de Dieu, ils la lisent et l'écoutent tous les jours pour l'enseigner aux autres ; s'ils ont en même temps le souci de l'accueillir en eux-mêmes, ils deviendront des disciples du Seigneur de plus en plus parfaits. » (Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres n°13, 1965)

Le prêtre peut annoncer la Parole mieux ou moins bien que n'importe quel laïc, surtout aujourd'hui où beaucoup de laïcs ont reçu une formation théologique et peuvent être plus « doués » que les prêtres pour la communication. Mais prêcher signifie plus que savoir parler. Le charisme du prédicateur est autre. Quand elle fait écho à la prédication de toute l'Eglise, sa parole est une parole « autorisée », qui porte en elle la garantie de son apostolicité, c'est-à-dire de son enracinement dans le témoignage des Apôtres. Cette « autorité » vaut pour la prédication de tous les prêtres, même pour les plus malhabiles.

Le prêtre n'enseigne pas ses propres idées mais rend présent le Christ, lumière des peuples : *« Soit donc que (les prêtres) aient parmi les nations une belle conduite pour les amener à glorifier Dieu, soit qu'ils prêchent ouvertement pour annoncer aux incroyants le mystère du Christ, soit qu'ils transmettent l'enseignement chrétien ou exposent la doctrine de l'Eglise, soit qu'ils étudient à la lumière du Christ les problèmes de leur temps, dans tous les cas il s'agit pour eux d'enseigner, non pas leur propre sagesse, mais la Parole de Dieu. »* (Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres n°4, 1965)

➤ **Célébrer : Le prêtre est plus célébrant qu'animateur**

« Ministres de la liturgie, surtout dans le sacrifice de la messe, les prêtres agissent de manière spéciale à la place du Christ, qui s'est offert comme victime pour sanctifier les hommes ; ils sont dès lors invités à imiter ce qu'ils accomplissent. » (Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres n°13, 1965)

Le prêtre préside les sacrements. Le rôle du président d'une célébration liturgique est de signifier que la communauté rassemblée est convoquée par Dieu. "Présider" signifie alors dans l'action liturgique "agir au nom du Christ". C'est pourquoi le prêtre est président et non animateur d'une célébration, tandis qu'en rigueur de terme un laïc ne préside pas une célébration mais il l'anime.

Le jour de son ordination, l'évêque posent les 2 questions suivantes au futur prêtre : *« Voulez-vous célébrer avec foi les mystères du Christ, tout spécialement dans le sacrifice eucharistique et le sacrement de la réconciliation, selon la tradition de l'Église, pour la louange de Dieu et la sanctification du peuple chrétien ? » « Voulez-vous implorer avec nous la miséricorde de Dieu pour le peuple qui vous sera confié, en étant toujours assidus à la charge de la prière ? »* (rituel d'ordination des prêtres) Quoi qu'il en soit des qualités d'animateur du célébrant soucieux d'une liturgie soignée, le sacrement célébré demeure toujours un événement discret et un signe pauvre. Leur force jaillit du mystère du Christ, et c'est à travers le prêtre que le Christ se manifeste de manière souverainement libre parce qu'il est fidèle à ses promesses.

Cela suppose de la part du prêtre que toute sa vie se conforme à ce qu'il célèbre, entre autres dans l'eucharistie : *« Si toute l'Église vit de l'Eucharistie, l'existence sacerdotale doit avoir à un titre spécial une "forme eucharistique". Les paroles de l'Institution de l'Eucharistie doivent donc être pour nous non seulement une formule de consécration, mais aussi une "formule de vie". »* (Jean-Paul II, Lettre aux prêtres pour le jeudi saint, 2005)

➤ **Guider : Le prêtre plus pasteur que chef**

« Guides et pasteurs du Peuple de Dieu, ils sont poussés par la charité du Bon Pasteur à donner leur vie pour leurs brebis, prêts à aller jusqu'au sacrifice suprême à l'exemple des prêtres qui, même de notre temps, n'ont pas hésité à donner leur vie. » (Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres n°13, 1965)

Là encore, beaucoup de chrétiens peuvent être plus « doués » que bien des prêtres pour accompagner, rassembler, diriger et motiver un groupe, mieux armés pour gérer les conflits et les tensions d'une communauté. Mais la mission pastorale du prêtre lui est conférée par le Christ et il puise son autorité dans sa parole : *« Qui vous écoute, m'écoute. Et qui vous rejette, me rejette »* (Luc 10,16).

Le prêtre conduit au Christ ceux qui lui sont confiés. Cette réalité de son ministère se vit à travers la compassion, la prière apostolique et la charité pastorale. *« Voulez-vous devenir prêtres, collaborateurs des évêques dans le sacerdoce, pour servir et guider sans relâche le peuple de Dieu sous la conduite de l'Esprit Saint ? »* (rituel d'ordination des prêtres)

Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, aimait dire : *« Le prêtre n'est pas pour lui. Il ne se donne pas le pardon, il ne s'administre pas les sacrements, il n'est pas pour lui, il est pour vous. »*

La crise des vocations

Au regard du contexte actuel, faut-il parler de crise des vocations presbytérales ? Ne serait-il pas plus juste de parler aussi de crises des vocations baptismales. En effet, une des conditions pour que des jeunes choisissent de devenir prêtre est sans doute qu'ils côtoient des communautés appelantes.

Nous pouvons dégager quelques exigences pour nos communautés, dont la plupart peuvent interpeller également les familles. Nous ne ferons là que les énumérer :

- témoigner avec joie de sa propre vocation : rendre compte de notre attachement au Christ et de notre amour de l'Eglise
- s'interroger sur les projets pastoraux de nos communautés (pour la gloire de Dieu et le salut du monde) et non pas se retrouver simplement entre nous
- prier pour les vocations, y compris dans sa propre famille
- dépasser l'opposition clercs / laïcs où chacun à sa place pour ce qu'il est et non ce qu'il fait en vue de la mission et de la communion
- passer d'une logique de candidature à une logique de la proposition : la communauté doit oser interpeller en son sein des jeunes pour qu'ils puissent s'interroger sur l'éventualité de devenir prêtre. (remarque : c'est actuellement le mode d'appel pour le diaconat)
- vivre tourné vers l'espérance et non vers la nostalgie du passé : croire que Dieu est fidèle à son Eglise

Comme Dieu n'appelle pas moins aujourd'hui, chaque communauté doit mettre en œuvre quelques conditions favorables pour favoriser les vocations sacerdotales. Nous pouvons citer, entre autres :

- éveiller à la Parole de Dieu pour se laisser toucher par elle
- enraciner sa vie en Christ en le choisissant comme compagnon de route
- donner le goût de l'intériorité, du silence et de la prière
- apprendre à se réjouir des petites choses, à écouter intérieurement
- développer un cœur porté à la compassion envers les plus petits, les pauvres, les blessés de la vie...
- favoriser une sensibilité aux valeurs évangéliques que l'on retrouve dans les Béatitudes (pauvreté, miséricorde, pureté...)
- tenir dans un amour du monde et de l'Eglise en osant se risquer sur la promesse de Dieu

En conclusion : le prêtre, un homme de l'Alliance

Nous pouvons reprendre une belle image du cardinal Danneels : *« Est-ce qu'un prêtre est un délégué de Dieu ? Non, parce qu'un délégué reste toujours étranger à celui qui l'envoie. Dans son cœur il n'y a pas la présence de celui qui l'envoie. Est-il donc un fonctionnaire ? Non, parce que le fonctionnaire est temporaire. Il est envoyé pour une mission qu'il accomplit et il n'a pas nécessairement de relation d'amour avec celui au service duquel il travaille. Le prêtre serait-il un instrument ? de Dieu ? du Christ ? Non, parce que l'instrument peut casser. Or le prêtre ne peut jamais par sa propre faiblesse, par ses déficiences, invalider l'œuvre de Dieu. Le prêtre n'est donc ni un délégué, ni un fonctionnaire, ni un instrument. Mais alors, qu'est-il ? L'Église nous offre une image particulière pour parler du prêtre le prêtre est l'icône du Christ. Une icône est une réalité tout à fait spéciale. Elle ne se contemple jamais elle-même mais sa puissance est entièrement due à l'original. Une icône n'est d'abord pas une œuvre d'art. Une icône est pauvre. Le prêtre est pauvre et toute sa force vient de Dieu lui-même. Lui peut être brisé. Mais il reste l'icône de Dieu, il rend visible Dieu, le Christ. »*

Dans son exhortation apostolique, Jean-Paul II rappelait : *« La promesse de Dieu garantit à son Église non pas des pasteurs quelconques mais des pasteurs "selon son cœur". Le "cœur" de Dieu s'est révélé pleinement à nous dans le cœur du Christ Bon Pasteur. Il a toujours compassion des foules et leur donne le pain de la vérité, le pain de l'amour et de la vie. Il demande à battre en d'autres cœurs - ceux des prêtres - : "Donnez-leur vous-mêmes à manger". Les gens ont besoin de sortir de l'anonymat et de la peur ; ils ont besoin d'être connus et appelés par leur nom, de marcher avec assurance sur les sentiers de la vie, d'être retrouvés s'ils sont perdus, de recevoir le salut comme don suprême de l'amour de Dieu ; c'est ce que fait Jésus, le Bon Pasteur ; c'est ce que font les prêtres avec lui. »* (Jean-Paul II, Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur, n°82, 1992)

La grandeur du ministère tient dans la mission qu'ont les prêtres de donner ce qui ne leur appartient pas, le sommet de ce don étant la célébration des sacrements et le lieu de ce don étant le propre don de soi. Ils sont donc indispensables pour signifier aux hommes que dans leur vie il y a quelque chose de plus grand que la simple réussite humaine. Choisir cette vocation ne repose pas sur une quelconque certitude ou sur de plus grands mérites, mais sur le désir de transmettre la Vie, celle qui vient de Dieu. Ce chemin qui peut paraître parfois trop radical est à la mesure de la radicalité de l'amour de Dieu pour tout homme.

Et le concile Vatican II évoquait la finalité du ministère presbytéral en ces termes : *« La fin que les prêtres poursuivent dans leur ministère et dans leur vie, c'est de rendre gloire à Dieu le Père dans le Christ. »* (Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres n°2, 1965)

Père Bruno